

ENGRAIS NFU 42001
Engrais organique liquide naturellement riche en oligo-éléments
conçu pour accompagner les cultures.

Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément
au règlement CE 2018-848

AVANTAGES :

PRELE est riche en silice, il renforce les parois cellulaires des végétaux, ainsi que la prévention des attaques de champignons (mildiou, la rouille, l'oïdium). Il améliore la croissance et le maintien vertical de la plante.

DOSE ET MODE D'EMPLOI :

Céréales et maraîchage :

5 L/100 L d'eau/ha en pulvérisation foliaire. 2 passages après la levée ou plantation (automne-printemps).

Vignes :

10 L/100 L d'eau/ha en pulvérisation foliaire. 3 passages par saison. 1 à 3 fois par mois.

Horticulture :

10 L/100 L d'eau/ha 3 passages après bouturage. 2 % en goutte à goutte, 1 fois par semaine.

- Pour une efficacité optimale, utiliser une eau de pluie ou de source à température ambiante.
- Ne pas mélanger avec les pesticides et les engrains.
- Ne pas utiliser d'eau chlorée.
- Un gonflement du bidon (provoqué par une refermentation) ne nuit pas à la qualité de ce produit.
- Mélanger les macérations permet d'en décupler l'efficacité.

CARACTERISTIQUES :

pH à 20° : 6

Densité : 1

COMPOSITION :

Macération de Prèle: 100%

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Conserver à l'abri de la lumière entre + 5° et + 25° C.

Eviter les variations de température.

Stocker à l'abri du gel.